



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

budget : services extérieurs

Question écrite n° 6116

Texte de la question

M. Yves Durand appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat au budget et à la réforme budgétaire sur l'importance du rôle du service des douanes dans la lutte contre le trafic des stupéfiants, notamment dans la région du nord de la France. Les résultats obtenus par ces services, lors des dernières années, dans la lutte contre les grands trafics sont remarquables et méritent d'être confortés par une adaptation des effectifs à la charge de travail. Or, force est de constater que les effectifs sont en diminution, notamment à la direction des douanes de Valenciennes, où il manquerait, en surveillance, une soixantaine d'emplois. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui faire connaître les mesures qu'il entend promouvoir afin d'accorder à l'administration des douanes les moyens suffisants en matériel et en effectifs pour remplir correctement ses missions.

Texte de la réponse

Depuis plusieurs années, la direction générale des douanes et droits indirects s'est engagée dans une importante démarche de modernisation afin de renforcer son efficacité pour améliorer la qualité du service rendu à l'usager et développer sa capacité de lutte contre les grandes fraudes, en préservant une présence appropriée de ses services sur l'ensemble du territoire. Dans le secteur des contributions indirectes, l'objectif était de rénover des méthodes de travail anciennes, de réorganiser les structures et de redéployer les effectifs sur des fonctions de contrôle en allégeant les tâches de gestion. Mise en oeuvre après deux années d'expérimentation, cette réforme n'a eu qu'un très faible impact dans le Valenciennois : une seule recette locale, à Douai, a été fermée et les services de contrôle, sans lien avec le public, ont été regroupés sur le bureau de Valenciennes. Dans le secteur de la surveillance, cette démarche s'est traduite par le regroupement des moyens isolés au sein d'ensembles plus étoffés positionnés sur les principaux noeuds de communication. Dans le Valenciennois, la surveillance douanière repose désormais sur quatre brigades (Avesnes, Cambrai, Maubeuge-Bavay et Valenciennes-Saint-Aybert) qui bénéficient de moyens renforcés leur permettant d'accroître leur disponibilité opérationnelle et de procéder à des contrôles plus efficaces sur la frontière belge et les principaux points de passage traversant le secteur. Les excellents résultats enregistrés en 2003 par la direction régionale des douanes et droits indirects de Valenciennes (182 kilogrammes de cocaïne, 163 500 doses d'ecstasy et 10,7 tonnes de cigarettes de contrebande saisis) témoignent dès à présent de la pertinence de ces mesures. La fermeture du bureau des douanes et droits indirects de Bettignies-Maubeuge a quant à elle été décidée au regard de plusieurs paramètres concordants : trois déclarations sur quatre y sont traitées par le biais de procédures domiciliées qui ne nécessitent aucun déplacement au bureau ; le principal déclarant en douane vient de délocaliser ses opérations en Belgique ; l'élargissement de l'Union européenne amène une réduction de 35 % du trafic traité par cet office. C'est sur la base de ce constat et après consultation des acteurs institutionnels locaux qu'a été prise la décision de fermer le bureau de Bettignies-Maubeuge, soumise à l'avis du comité technique paritaire local du 12 mars 2004. Rattachées depuis le 1er mai dernier au bureau de Valenciennes, les entreprises concernées ont d'ores et déjà bénéficié d'un réaménagement de leurs procédures qui tient compte de leurs besoins. Le traitement social de ces réformes traduit le même souci de dialogue et de prise en compte des situations individuelles : les personnels et leurs représentants ont été ainsi régulièrement

informés des projets de restructuration et de leurs conséquences. Par ailleurs, un plan social d'accompagnement a été mis en place. Il prévoit des indemnités de mutation complétées d'un secours exceptionnel pour les agents qui rencontreraient des difficultés et l'octroi de prêts immobiliers bonifiés pour ceux qui seraient amenés à quitter la région. S'agissant, enfin, des personnels d'entretien sous contrat de droit public, la direction régionale des douanes et droits indirects de Valenciennes a engagé des démarches de reclassement avec l'ensemble des services administratifs de la région. Cinq agents sont actuellement concernés. Si leur statut ne permet pas de les intégrer comme agent titulaire dans le grade d'agent des services techniques de 2e classe (AST2), ils conservent cependant la possibilité de présenter les concours internes pour l'accès au grade d'agent de constatation et de contrôleur. A cet effet, ils peuvent bénéficier de la préparation aux concours organisés par la direction générale des douanes et droits indirects.

Données clés

Auteur : [M. Yves Durand](#)

Circonscription : Nord (11^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6116

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : budget

Ministère attributaire : budget

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 novembre 2002, page 4110

Réponse publiée le : 21 septembre 2004, page 7283